

## Investissement dans le service pénitentiaire

par Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

Mes derniers articles concernaient l'aménagement du territoire. En effet, le Service du Développement Territorial occupe une place importante au sein du Département de l'Intérieur, et il s'agit d'une thématique au cœur des préoccupations des Verts. Le DINT regroupe néanmoins d'autres services d'envergure, comme par exemple le Service Pénitentiaire.

La politique carcérale est un domaine pour le moins complexe et délicat, parfois incompris et jouissant d'une réputation peu enviable au sein d'une partie de la population. Les différentes affaires qui ont fait la une des journaux ces derniers mois et années n'ont malheureusement fait qu'accentuer l'image d'un service que d'aucuns perçoivent comme sinistré.

Nous devons effectivement faire face à de nombreux problèmes, mais mettons toute notre énergie pour y trouver des solutions adéquates, avec les premiers résultats à la clef.

### Prisons à moderniser

Parmi nos soucis, il y a avant tout celui des infrastructures. Les prisons vaudoises sont en effet plutôt vétustes (Bois Mermet à Lausanne a par exemple été inauguré en 1904 et n'a

jamais subi de rénovation d'envergure). Elles ont pour les plus récentes été construites en période d'austérité budgétaire, ce qui en rend la sécurité parfois défaillante, notamment en ce qui concerne les portes ou les caméras de surveillance. Des investissements importants devront donc être consentis dans le futur afin de les remettre aux normes, et de garantir tant au personnel qu'aux détenus des conditions dignes. Une première tranche de financement a été accordée par le Grand conseil au mois de septembre pour permettre une meilleure isolation thermique de certains bâtiments, mais il ne peut s'agir que d'une première étape.

### Perspectives d'avenir

Les pouvoirs publics s'efforcent de répondre au sentiment d'insécurité croissant au sein de la population, et cela passe par plus d'arrestations, et donc plus d'emprisonnements. Or la solution ne peut résider uniquement dans un taux d'incarcération toujours plus élevé. Près de 1% de la population adulte américaine croupit derrière les barreaux, alors même que le taux de criminalité y est passablement plus élevé que dans nos contrées. Il est dès lors essentiel d'offrir à qui passe par la case prison des perspectives d'avenir, faute de quoi il risque fort de retomber dans la spirale de la délinquance une fois sa peine purgée.

C'est pour cette raison que le centre de détention pour mineurs qui ouvrira ses portes dans quelques mois à Palézieux me tient particulièrement à cœur. Conçu pour accueillir 36 jeunes de toute la Suisse Romande et du Tessin, il sera géré comme un centre de réinsertion, où les éducateurs seront plus nombreux que les agents de détention. À 16 ou 17 ans, quel que soit le crime commis, on doit certes être remis à l'ordre, mais on doit aussi et surtout avoir la possibilité de s'en sortir, et de construire sa vie future de la meilleure manière qui soit. C'est aussi une responsabilité de la collectivité.

D'autres projets sont en cours, comme une valorisation des métiers du pénitentiaire, souvent peu considérés, ou encore une meilleure prise en charge des détenus présentant des troubles psychiques, via la mise en place d'infrastructures adaptées.

Les idées sont nombreuses, mais les moyens à disposition limités, et il s'agit d'établir des priorités tout en



jonglant constamment entre les besoins et les attentes de la population, du personnel et des détenus.

Béatrice Métraux